

Formulaire individuel obligatoire

Afin de limiter la propagation du Covid-19 à La Réunion, toutes les personnes doivent respecter un isolement strict dès leur arrivée sur le territoire.

- Les personnes ayant réalisé un test dans les 72h avant leur embarquement bénéficient d'un isolement strict de 7 jours à domicile suivi de 7 jours allégés.
- Les personnes n'ayant pas réalisé de test avant embarquement sont soumises à une quatorzaine stricte (14 jours) à domicile ou en centre dédié. Leur temps d'attente à l'aéroport est de 3 à 4 heures pour réaliser l'ensemble des formalités nécessaires. Les autorités sanitaires conseillent les voyageurs sur le dispositif d'isolement approprié. Le préfet peut toutefois notifier une décision de placement en centre dédié.

Informations obligatoires (cadre réservé aux personnes ayant réalisé un test avant embarquement)



J'ai réalisé un test de dépistage au Covid 19, dans les 72h maximum avant mon arrivée.

A mon arrivée, j'effectue 7 jours d'isolement strict à domicile, puis 7 jours allégés (je peux sortir de mon isolement en respectant les recommandations sanitaires et le port du masque).

Si les résultats de mon test me sont communiqués après mon arrivée et que mon test est positif, je m'isole et contacte en urgence mon médecin traitant. L'Assurance maladie et l'ARS m'informent des recommandations sanitaires à suivre.

M/Mme (NOM/ Prénom)

Arrivé(e) le: vol n°/n° de siège.....Départ de.....

Tél. fixe.....Tél. portable..... Mail :.....

Je déclare n'avoir aucun symptôme (fièvre, toux, gêne respiratoire...)

Informations obligatoires (cadre réservé aux personnes n'ayant pas réalisé un test avant embarquement)



Je suis testé à l'aéroport. L'ARS et les équipes du bureau infirmier m'informent sur les modalités de dépistage et la quatorzaine.

A mon arrivée, j'effectue une quatorzaine (14 jours) à domicile ou en centre dédié.

M/Mme(NOM/ Prénom).....

Né(e) leA.....

Tél. fixe :Tél.portable : Mail :

Arrivé(e) le:par le vol n°/n° de siège..... au départ de.....

accompagné(e) de (lister ci-après le cas échéant les proches partageant votre foyer) :

Enfant 1.....Enfant 2.....

Enfant 3.....Enfant 4.....

Médecin traitantN°sécurité sociale du parent.....

DÉCLARE

n'avoir aucun symptôme (fièvre, toux, gêne respiratoire...)

Être domicilié(e) à

dans un logement dem2 au sein duquel je vis avec..... personnes
(inscrire ici uniquement le nombre de personnes qui ne voyageaient pas avec vous).

Au sein de ce logement, je :

dispose d'une chambre privative.

ne dispose pas d'une chambre privative.

dispose d'une salle de bain et de toilettes privatives.

ne dispose pas d'une salle de bain et de toilettes privatives.

Si vous ne disposez pas d'une chambre privative, il est recommandé de privilégier une quatorzaine en centre dédié afin de protéger vos proches et de limiter le risque de contamination.

Au sein de ce logement, je :

peux bénéficier du soutien d'un proche pour assurer mon approvisionnement.

ne peux pas bénéficier du soutien d'un proche pour assurer mon approvisionnement.

Au sein de ce logement, je :

vis avec une personne présentant un risque de développer une forme grave de virus.

ne vis pas avec une personne présentant un risque de développer une forme grave de virus.

* Les personnes risquant de développer une forme grave de la maladie sont notamment: les personnes âgées de 70 ans et plus, les patients avec des antécédants cardio-vasculaires, les diabétiques, les personnes atteintes de pathologie respiratoire, les malades atteints de cancer sous traitement, les femmes enceintes à partir du 3ème trimestre de grossesse

CONSIDÉRANT CE QUI PRÉCÈDE

Monsieur Madame

(NOM/ Prénom).....

DÉCLARE

- choisir de réaliser sa quatorzaine en centre dédié
 choisir de réaliser sa quatorzaine au sein de son domicile

En cas de réalisation de la quatorzaine au sein de mon domicile, je m'engage à respecter les protocoles de nettoyage et de désinfection permettant de limiter les risques de contamination au sein du domicile.

Fait àle.....

Signature suivie du NOM et prénom

Informations aux voyageurs

L'isolement strict : je protège les autres et évite la propagation du virus

Le délai d'incubation du COVID-19, soit la période entre la contamination et l'apparition des premiers symptômes, est de 3 à 5 jours en général, il peut toutefois s'étendre jusqu'à 14 jours.

Pendant cette période, vous pouvez être contagieux : vous pouvez être porteur du virus avant l'apparition des symptômes ou à l'apparition de signaux faibles.

Aussi, afin d'éviter la propagation à l'épidémie, vous êtes soumis à une période d'isolement strict obligatoire. Durant cette période, vous devez rester à votre domicile ou vous pouvez être hébergé dans un centre d'hébergement.

- **Aucune sortie du lieu de confinement n'est autorisée sauf pour raisons médicales pendant 14 jours pour les personnes n'ayant pas réalisé de test avant l'arrivée et pendant 7 jours pour les personnes testées avant l'arrivée et ayant un résultat de test négatif**
- **Respectez les gestes barrière et règles d'hygiène**
- **Lavez-vous les mains plusieurs fois par jour, à l'eau et au savon ou avec une solution hydro alcoolique**
- **Éternuez et touchez dans votre coude**
- **Respectez une distance d'au moins un mètre avec toute personne**
- **Ne serrez pas les mains**
- **N'embrassez personne**
- **Ne partagez pas votre linge (serviettes de toilette, habits, etc.)**
- **Mangez à des moments séparés des autres personnes**
- **Installez-vous seul dans une chambre séparée et utilisez des sanitaires séparés**
- **Gardez vos enfants à domicile. Les enfants qui partagent votre foyer ne doivent pas aller à l'école**
- **Répondez au suivi téléphonique quotidien**

COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les
mains très
régulièrement



Tousser ou
éternuer dans
son coude
ou dans un
mouchoir



Utiliser des
mouchoirs à
usage unique



Saluer sans
se serrer
la main,
éviter les
embrassades

Contact : Préfecture de la Réunion
Téléphone : 0262 40 77 77
Internet : www.reunion.gouv.fr

Conformément à l'article 441-7 du code pénal, le fait de remplir le présent formulaire administratif avec des informations matériellement inexactes est passible d'une peine d'un an d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende. Des contrôles seront réalisés par les forces de l'ordre à fin de vérification des informations ci-après renseignées.

En renseignant la Fiche COVID 19, j'accepte que les données personnelles communiquées soient collectées, transmises et archivées à des fins sanitaires répondant aux impératifs de la gestion épidémiologique de la crise du COVID 19.